



## COMpte-REndU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MAI 2016

Le 30 MAI DEUX MILLE SEIZE, les membres du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon, se sont réunis dans les locaux du Centre Administratif Intercommunal, rue de Buchenberg à CRAON sous la présidence de M. Christophe LANGOUET, Vice-Président.

**PRESENTS :** Mmes et MM BARRAIS Sylvie, BILHEUX Noëlle, BOIS Gwénaëlle, BREHIN Colette, CHATELLIER Martine, CHARPENTIER Michelle, CHAUVIN Maxime, CLAVREUL Yannick, COLAS Paulette, COUTARD Jean Luc, DAVID Gisèle, FLOURE Martine FROGERAIS Thierry, GENDRY Sophie, JACQUET Bernard, LAURENT Jean Claude, MOREAU Jean Claude, ORY Nathalie, PENE Loïc, PERRAULT Colette, RICARD Viviane, SARCEL Bernadette. SAUVE Isabelle, TISON Hervé.

**EXCUSES :** Mmes et MM BEDOUEt Gérard, BOITEUX Yves-Eric, GAULTIER Patrick, GAUTEUR Franck, GOHIER Odile, RESTIF Vincent, TRETON Jean Paul.

**ABSENTE :** Mme GICQUEL Angélique

---

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 4 avril 2016
- Nouvelle composition du conseil d'administration
- Actualisation des commissions
- Signature des marchés pour le service « portage des repas »
  - ⇒ Fabrication et conditionnement des repas
  - ⇒ Location longue durée d'un véhicule frigorifique
- Demandes de subventions :
  - ⇒ Projet sédentaires/gens du voyage AMAV
  - ⇒ Participation projet « Caisses à savon »
  - ⇒ Ouverture d'une MAM à Cossé le Vivien
- Présentation du projet « Relais Petite Enfance »
- Tarifs entrées et accessoires spectacles ALSH
- Retour sur les commissions ou groupes de travail

---

Le compte rendu de la séance du 04 Avril 2016 est approuvé

---

## NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par arrêté préfectoral du 11 Avril 2016, le nombre de membres du Conseil Communautaire passe de 66 à 58 membres. Parmi les élus communautaires sortants, 3 d'entre eux perdent de fait leur siège au sein du collège des membres élus du Conseil d'Administration du CIAS.

Parallèlement, le Conseil Communautaire du 9 Mai 2016 décide de porter de 30 à 32 le nombre de membres du Conseil d'Administration du CIAS, ce qui porte à 4 le nombre de sièges des élus à pourvoir.

### COLLEGE MEMBRES ELUS

Les 4 nouveaux membres élus sont les suivants : Mmes Gisèle DAVID, Viviane RICARD, Colette PERRAULT et M. Jean-Claude MOREAU.

### COLLEGE MEMBRES NOMMES

Suite au désistement de M. André BLANCHET, M. Jean-Luc COUTARD est appelé au titre de représentant des associations de Personnes Handicapées. Mme Nathalie ORY est nommée sur le nouveau poste créé.

Le Conseil d'Administration prend acte de sa nouvelle composition comme suit :

	Membres élus	Membres nommés
	Patrick GAULTIER, Président	
1	BARRAIS Sylvie	BILHEUX Noëlle
2	BEDOUET Gérard	BOIS Gwénaëlle
3	BREHIN Colette	BOITEUX Yves-Eric
4	CHATELLIER Martine	CHARPENTIER Michelle
5	CHAUVIN Maxime	COLAS Paulette
6	CLAVREUL Yannick	COUTARD Jean-Luc
7	DAVID Gisèle	FLOURE Martine
8	GOHIER Odile	FROGERAIS Thierry
9	LANGOUET Christophe	GAUTEUR Franck
10	MOREAU Jean-Claude	GENDRY Sophie
11	PENE Loïc	GICQUEL Angélique
12	PERRAULT Colette	JACQUET Bernard
13	RICARD Viviane	LAURENT Jean-Claude
14	SARCEL Bernadette	ORY Nathalie
15	SAUVE Isabelle	RESTIF Vincent
16	TISON Hervé	TRETON Jean-Paul

## ACTUALISATION DES COMMISSIONS

### COMMISSION PERMANENTE

*Vu la délibération n° 3-04022015 arrêtant la composition de la commission permanente à 6 membres (à parité membres élus/membres nommés) + le Vice-Président,*

*Vu la délibération 2016-05/69-1 du Conseil Communautaire portant à 32 le nombre de membres du Conseil d'Administration du CIAS,*

*Vu la délibération 206-05/69-2 désignant les nouveaux membres élus appelés à siéger au Conseil d'Administration,*

Vu l'arrêté du Président de la Communauté de Communes AG-05-09 portant modification des membres nommés,

Prenant acte de la nouvelle composition de l'Assemblée, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- DECIDE de porter à 10 le nombre des membres de la COMMISSION PERMANENTE

Après appel à candidatures et mise au vote la COMMISSION PERMANENTE, présidée par le Vice-Président est composée comme suit :

Membres élus	Membres nommés
Sylvie BARRAIS	Michelle CHARPENTIER
Colette BREHIN	Jean-Luc COUTARD
Gisèle DAVID	Martine FLOURE
Odile GOHIER	Jean-Claude LAURENT
Jean-Claude MOREAU	Jean-Paul TRETON

### AUTRES COMMISSIONS

Il est supprimé la différenciation « titulaires » et « suppléants » ; il est décidé de proposer aux membres absents à cette séance de rejoindre l'une ou l'autre de ces commissions

<b>PETITE ENFANCE</b>	<b>Maxime CHAUVIN</b> Sylvie BARRAIS Martine CHATELLIER Yannick CLAVREUL Jean-Luc COUTARD Nathalie ORY Viviane RICARD Hervé TISON	<b>ENFANCE-JEUNESSE</b>	<b>Maxime CHAUVIN</b> Gwénaëlle BOIS Yves Eric BOITEUX Michelle CHARPENTIER Sophie GENDRY Angélique GICQUEL Colette PERRAULT Loic PENE Vincent RESTIF
<b>ATELIERS D'ECHANGES</b>	<b>Christophe LANGOUET</b> Gérard BEDOUET Jean-Luc COUTARD Martine FLOURE Odile GOHIER Bernadette SARCEL Isabelle SAUVE		

### REPRESENTATIONS AU SEIN D'INSTANCES EXTERIEURES

INSTANCES	Titulaire	Suppléant(e)(s)
<b>COMMISSIONS RSA</b>	Christophe LANGOUET, Vice-Président	Martine FLOURE
<b>SUD MAYENNE PRECARITE</b>		Michelle CHARPENTIER
<b>ENTRAIDE SERVICE</b>		Odile GOHIER
<b>ALL'AGES</b>		Michelle CHARPENTIER
<b>MOBILITE EN PAYS DE CRAON</b>		Martine FLOURE

<b>PROJETS JEUNES</b>	Maxime CHAUVIN, Vice-Président délégué (Petite Enfance/Enfance/Jeunesse)	Colette PERRAULT
-----------------------	--------------------------------------------------------------------------	------------------

---

## **SIGNATURE DES MARCHES POUR LE SERVICE « PORTAGE DE REPAS DU CRAONNAIS » : RESULTAT DES APPELS D'OFFRES**

1. **FABRICATION ET CONDITIONNEMENT DES REPAS** en liaison froide pour les besoins du service de PORTAGE sur le secteur du CRAONNAIS
  - 1 seule offre : HLSOM / CRAON - maintien du tarif de 6 €
 Le marché est conclu pour une période de 2 ans
  
2. **LOCATION LONGUE DUREE D'UN VEHICULE FRIGORIFIQUE** : 2 offres :
  - FRAIKIN
  - PETIT FORESTIER avec 2 options : véhicule neuf ou véhicule occasion

Il est proposé de retenir l'offre de PETIT FORESTIER option véhicule occasion, pour les motifs suivants :

- volume du véhicule adapté aux besoins
- délai d'intervention en cas de panne plus court
- conditions de franchise en cas d'accident plus explicites

Le tarif annuel est de 7 920 € sur la base de 1 000 km/mois parcourus et de 0.064 € /km supplémentaire.

### **VERS UNE EVOLUTION DU SERVICE :**

L'orientation d'une livraison des repas sur 5 jours/semaine au lieu de 6 actuellement est validée. Pour préparer et accompagner cette évolution, un groupe de travail est constitué comme suit :

Mmes CHARPENTIER, CHATELLIER, COLAS, DAVID

---

## **PROJET D'ANIMATION SEDENTAIRES/GENS DU VOYAGE : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AMAV**

Comme chaque année un projet d'animation est organisé qui vise l'échange et la rencontre entre les enfants des Accueils de loisirs/animations jeunesse et les enfants du voyage présents sur l'aire d'accueil de grand passage à la fin du mois d'Août.

Ce projet est porté par l'AMAV, en partenariat les ALSH, les ATELIERS D'ECHANGES, la MEDIATHEQUE et le service des SPORTS de CRAON

Le CIRQUE est support de l'animation (24-26 Août) avec pour clôture un spectacle ouvert à tous publics sur l'aire de grand passage (route de Niafles à Craon) le Vendredi soir.

Le budget total de l'opération s'élève à 1 926 € ; l'AMAV sollicite une subvention de 900 €.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, propose d'attribuer à l'AMAV une subvention de 800 €.

---

## DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE CAISSES A SAVON

Un groupe de 7 jeunes de Cossé Le Vivien, constitué en « junior association » sollicite une aide financière de 250 € pour sa participation au championnat départemental de CAISSES A SAVON, qui se déroulera en Juillet à Changé.

Ces jeunes sont accompagnés dans ce projet par le Service Jeunesse de Cossé Le Vivien. D'autres démarches sont par ailleurs en cours pour collecter d'autres financements.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 250 € pour aider au bouclage du dossier, dans l'hypothèse où les financements escomptés n'aboutissent pas.

---

### OUVERTURE MAM COSSE LE VIVIEN : demande de Subvention

MAM EN BONHEUR s'est constituée en association à COSSE LE VIVIEN avec 3 Assistantes Maternelles.

Vu le budget d'investissement de plus de 3 000 € présenté, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, décide (1 abstention) de verser la subvention d'aide au démarrage de 1 000 €. Le versement pourra être effectué au vu des factures d'achat, après lancement effectif de l'activité.

---

### PROJET « RELAIS PETITE ENFANCE » : PRESENTATION

COSSE LE VIVIEN 125 Assistantes Maternelles / CRAON 108 Assistantes Maternelles / ST-AIGNAN SUR ROE/RENAZE 74 Assistantes Maternelles

OBJECTIFS DU SERVICE	EVOLUTIONS DEJA ENGAGEES
marquer le changement/l'évolution des missions du service, en intégrant le rôle d'observatoire Petite Enfance et la place des familles	Changement de nom : le RAM devient le RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)
harmoniser les horaires et respecter le rythme de l'enfant	Changement des horaires de temps de rencontre >> 9h30-11h30 >> re-questionner l'horaire de fin pour coller à la fin de l'école
diffuser des informations fiables et actualisées aux familles	Sera diffusée la liste des AM qui auront répondu au questionnaire d'enquête précisant les disponibilités
harmoniser les agréments 0-4 ans, éviter la présence d'enfants de plus de 4 ans souffrants et permettre une cohérence de l'animation en fonction de l'âge des enfants	>> Modification de l'agrément sur le secteur de St-Aignan >> ouvrir des temps d'animation pendant les vacances scolaires et en lien avec les ALSH pour les enfants jusqu'à 6 ans (2 ateliers et 2 agents)

OBJECTIFS DU SERVICE	EVOLUTIONS
Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles	<b>A DEVELOPPER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des thématiques spécifiques aux MAM</li> <li>• Harmoniser les pratiques pendant les temps de rencontres</li> </ul> <b>A RENFORCER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Incitation à la formation individuelle (VAEP et formation professionnelle)</li> <li>• Agir sur les contraintes aux départs en formation</li> </ul>
Proposer des lieux d'échanges et de rencontres ouverts aux parents, professionnels de la Petite Enfance et aux Enfants	<b>A DEVELOPPER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animations spécifiques en lien avec les ALSH pendant les vacances scolaires</li> <li>• Animations en duo sur des temps spécifiques</li> <li>• Des outils communs supports d'animations : malles, peinture sur plexi...</li> </ul> <b>A RENFORCER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps communs avec les EAJE</li> <li>• Passerelle vers l'école...</li> <li>• Vers une fête de l'enfance pour positionner les RPE / communication publique</li> </ul>

#### ZOOM sur les temps de rencontre

- Proposer un programme de rencontres avec ou non des contenus précis
- Proposer des activités manuelles mais :
  - Adapter à l'âge des enfants
  - Sans obligation de production : idée d'un objet par an maxi...
  - Impliquer les Assistantes maternelles et les former à accompagner plutôt que faire à la place : éventualité d'un atelier de préparation en amont avec les AM
  - Sans obligation pour l'enfant
- Ne pas répondre aux questions sans rapport aux temps de rencontre » renvoyer vers un rendez-vous

#### ORGANISATION

- EQUIPE : 1 animatrice EJE : 0,87 ETP / 1 animatrice EJE : 0,62 ETP (non titulaire)  
1 animatrice EJE : 0,80 ETP / 1 animatrice Monitrice/Educatrice : 1 ETP

##### Evolutions à prévoir :

- Secteur d'affectation : un agent par secteur et, suivant animation, fonctionnement en duo
- Augmenter le temps à hauteur de 0,2 ETP
- Un agent spécialisé sur l'observatoire et qui assure la continuité / contact service
- Spécialisation / renforcement de certaines compétences au bénéfice de tous : création de fiche supports, temps d'échanges et de formation interne...
- Une présence tournante / certaines réunions - > travail en réseau
  - Comité technique Petite enfance : pas de participation jusqu'à la fin du projet RAM  
» ensuite 1 personne
  - 2 / 3 fois par an inter-service PE : 4 agents
  - Commission PE :
    - Admission : pas de participation?
    - Politique enfance : 1 pour les 4 sauf si sujet RPE » les 4
- CONTINUITÉ DU SERVICE TOUTE L'ANNEE :
  - Fermeture : deux semaines maximum dans l'année

- renvoi vers une autre permanence d'un autre territoire si possible
  - Organisation de la semaine :
    - Lundi, mardi, jeudi : 9h00 - 19h00
    - Mercredi : 1 sur 2 par mois 9h00 - 17h00
    - Vendredi : 9h00 - 19h00
    - Samedi : 1 sur 2 8h30 - 12h30
  - Mise en place d'un numéro unique / Partager les agendas / Partager les documents (serveur) / Organiser les congés payés
- ITINERANCE TEMPS DE RENCONTRE :  
ACTUELLEMENT : Gastines, Cossé le Vivien, Astillé, Quelaines St Gault, Ballots, Craon, St Aignan sur Roë, Renazé, La Rouaudière, La Selle Craonnaise, Bouchamps les Craon, Pommerieux, Niaffles et Livré La Touche
  - OBJECTIFS
    - Aller sur l'ensemble du territoire et se rapprocher des AM
    - Ne pas « sanctuariser » la présence dans les communes mais plutôt s'adapter à l'évolution et à la dynamique - changement d'habitudes : fonctionnement avec le programme
    - Avoir des entrées thématiques adaptées aux espaces
    - Se DETACHER des anciennes intercommunalités
  - A venir : présentation des différents espaces (fiches locaux)

## TARIFS

- pour le spectacle CIRQUE de la Compagnie RENNES METROPOLE à QUELAINES SAINT GAULT le 19 Juillet : 7 €
- Autres tarifs entrées spectacles : 2.50 €
- Activités accessoires
  - 0.50 € : crêpes /part gâteau/sachet bonbons/thé/café/petite bouteille d'eau
  - 1.00 € : pichet de sirop
  - 1.50 € : soda, jus de fruit
  - 2.00 € : bière

## RETOUR SUR LES COMMISSIONS OU GROUPES DE TRAVAIL

Convention EMBUSCADES : il est proposé de formaliser par une convention globale le partenariat déjà engagé entre un certain nombre de services (ATELIERS D'ECHANGES, JEUNESSE COSSE, PETITE ENFANCE,...) et les EMBUSCADES .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15